

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE**  
DE LYON

---

*Année 1879*

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-SIXIÈME

---

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS  
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS  
19, RUE HAUTEFEUILLE

1879

# DESCRIPTION

DE

## DEUX APHODIES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

PAR

E. MULSANT & GODART

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 janvier 1879

---

**Aphodius** (*Melinopterus*) **Mossulensis**, MULSANT et GODART.

*Oblong; convexe, luisant en dessus. Tête et prothorax d'un noir bronzé; partie antérieure et côtés de la première et côtés du second d'un jaune fauve ou roussâtre; joues postérieurement coupées transversalement à leur bord postérieur. Prothorax un peu arqué et non cilié sur les côtés; à peine ou sans rebord à la base. Ecusson d'un fauve jaune. Elytres d'un flave ou jaune testacé; souvent pubescentes sur le tiers postérieur; parées chacune de deux rangées obliquement longitudinales et d'un groupe de points noirs ou noirâtres; la rangée interne de quatre points; l'externe de deux points; le groupe de quatre points; à stries marquées de points qui crénelent les intervalles. Ceux-ci, convexes, crénelés sur les côtés, lisses sur le dos. Dessous du corps brun. Repli du prothorax et derniers anneaux du ventre flaves, pieds flaves.*

ÉTAT NORMAL. *Elytres testacées ou d'un flave testacé, parées chacune de deux rangées longitudinalement obliques de taches ou points noirs*

et postérieurement d'un groupe de taches subponctiformes semblables. La rangée interne, prolongée jusqu'à la moitié, formée de quatre points, savoir : un à la base du 8<sup>e</sup> intervalle, un sur le quart du 4<sup>e</sup> intervalle, un sur les deux cinquièmes du 3<sup>e</sup> intervalle, un presque aussi avant que le précédent et prolongé jusqu'à la moitié. La rangée externe formée de deux taches : l'une vers le cinquième et l'autre vers les deux cinquièmes du 7<sup>e</sup> intervalle. Le groupe formé de quatre taches subponctiformes, inégalement disposées en une rangée transversale, vers les deux tiers de la longueur, sur les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> intervalles à partir de la suture, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> plus longues.

Long. 0<sup>m</sup>0040 mill. (1 3/4). — Larg. 0<sup>m</sup>0020 (1 l.)

Corps oblong; médiocrement ou assez faiblement convexe et luisant en dessus. Chaperon tronqué ou un peu subéchancré en devant; garni de quelques poils lisses à sa partie antérieure; coupé transversalement au bord postérieur des joues. Tête noire, avec la partie et les côtés d'un jaune roussâtre; marquée de petits points assez rapprochés; légèrement ou à peine bitubéruleux sur la suture frontale; légèrement relevée en carène sur celle-ci. Antennes d'un brun rouge. Palpes bruns. Prothorax tronqué et d'une bordure flave en devant; peu arqué et muni d'un léger rebord latéral; en angle ouvert à ses angles postérieurs; à peine rebordé ou sans rebord à sa base; médiocrement convexe; noir ou d'un noir bronzé, avec les côtés d'un flave roussâtre; marqué de points presque uniformes, plus gros que ceux de la tête. Ecusson obtriangulaire, d'un flave roussâtre ou légèrement brunâtre, Elytres à peu près aussi larges au devant que le prothorax, près d'une fois aussi longues que lui, subparallèles jusqu'aux deux tiers ou un peu élargies dans le milieu, obtusément arrondies postérieurement; peu convexes sur le dos, convexement déclinées sur les côtés; d'un flave testacé ou d'une teinte rapprochée; à stries subsulcifformes, marquées de points qui crénelent les intervalles; postérieurement garnies de poils blonds. Intervalles convexes, crénelés sur les côtés, lisses sur le dos. Dessus du corps brun avec les replis du prothorax et les deux ou trois derniers arceaux du ventre flaves. Repli des élytres garni de poils blonds sur sa partie antérieure. Plaque malasternale presque lisse, marquée de petits points presque superficiels. Flancs du

du prothorax garnis de poils blancs. Pieds flaves et cuisses postérieurement garnies de quelques poils blancs, près de leur bord postérieur.

Cette espèce habite Mossoul.

**Aphodius Beloni**, MULSANT et GODART.

*Oblong; médiocrement convexe, et luisant en dessus. Tête et prothorax noirs. Chaperon en demi-hexagone, auriculé; trituberculé sur la suture frontale. Prothorax arqué et non cilié sur les côtés, en angle ouvert à ses angles postérieurs, un peu arqué en arrière et à peine rebordé à la base; convexe, marqué de points un peu plus gros que ceux de la tête. Ecusson noir. Elytres une fois plus longues que le prothorax, faiblement élargies dans le milieu, arrondies (prises ensemble sur le tiers postérieur); en partie noires, en partie d'un jaune roussâtre: la partie noire formant 1° une bande suturale, couvrant en devant les trois ou quatre intervalles externes, depuis la partie postérieure du calus huméral jusqu'aux deux tiers de la longueur; 2° une bande suturale couvrant en devant les cinq premiers articles à partir de la suture, graduellement rétrécie jusqu'aux deux tiers où elle ne couvre plus que les deux premiers intervalles; 3° le tiers postérieur en partie noir, cette partie laissant le bord postérieur flave et constituant en devant une bande transversale partant de la suture, soit raccourcie, soit prolongée jusqu'à la bande externe noire, et laissant entre elle et la partie postérieure noire une bande ou deux taches flaves.*

Long. 0<sup>m</sup>0040 (1 3/4 l.) — Larg. 0<sup>m</sup>0020 (1 l.)

*Corps oblong, médiocrement convexe et luisant en dessus. Tête et prothorax noirs ou d'un noir bronzé. Chaperon tronqué en devant; auriculé; marqué de petits points assez rapprochés; légèrement trituberculé sur la suture frontale. Prothorax tronqué et liseré de flave en devant; faiblement arqué et non cilié sur les côtés; à angles postérieurs obtusément ouverts; un peu arqué en arrière et à peine rebordé à la base; convexe et régulièrement marqué de points plus*

gros que ceux de la tête. *Ecusson* noir; obtriangulaire. *Elytres* une fois plus longues que le prothorax; faiblement élargies dans leur milieu; arrondies (prises ensemble sur le tiers postérieur); colorées comme il a été dit; glabres luisantes; à rainurettes étroites, marquées de points qui crènelent à peine les intervalles: ceux-ci plans, lisses, marqués de petits points peu rapprochés. *Dessous du corps* et  *pieds* noirs; cuisses postérieures d'un jaune fauve.

Patrie : Mossoul.

